

LYCEE LA MARTINIÈRE DUCHÈRE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance N° 3 du Jeudi 4 février 2021

Le quorum étant atteint (25), Monsieur le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18h10.

Monsieur le Proviseur soumet l'organisation du secrétariat des séances du CA aux membres :

- 1^{er} conseil : un représentant de l'administration
- 2^{ème} conseil : un représentant des personnels enseignants
- 3^{ème} conseil : un représentant d'une association de parents d'élèves
- 4^{ème} conseil : un représentant des personnels administratifs, techniciens, ouvriers et de service
- 5^{ème} conseil : un représentant de l'autre association de parents d'élèves

Il confie à Monsieur GRILLOT, le secrétariat du Conseil d'Administration.

Monsieur le Proviseur demande de bien vouloir excuser les membres suivants retenus ce soir et qui ne pourront assister à ce Conseil d'Administration :

-Mme Astrid BRACQUEMOND, enseignante

-Mme Joséfa BALSALOBRE, enseignante

-

ORDRE DU JOUR

I – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

- 1) Approbation de l'ordre du jour – PJ (pour vote)
- 2) Approbation du PV de la séance du 1^{er} décembre 2020 – PJ (pour vote)
- 3) Préparation de rentrée 2021 – PJ (pour vote)

II – CONTRATS ET CONVENTIONS POUR VOTE

- 4) Convention d'accueil relative à une action de formation « magasinage en restauration collective » pour les agents du lycée, avec mise à disposition d'une salle le 20/05/2021 - PJ (pour vote)
- 5) Convention d'adhésion au groupement alimentaire du 01/01/2022 au 31/12/2023 - PJ (pour vote)
- 6) Convention UGAP «électricité dispositif 3 » du 01/01/2022 au 31/12/2024 - PJ (pour vote)
- 7) Contrat avec KOMPASS 3 avec base de données stage à l'étranger du 01/01/2021 au 31/12/2026
- 8) Marché « fruits et légumes » du 01/09/2021 au 31/08/2025 – PJ (pour vote)
- 9) Convention Bipartite de mobilité ERASMUS+/AVENIR3+ du 01/06/2020 au 30/09/2021
- 10) Convention Service Sanitaire du 2nd degré avec Les Hospices Civils de Lyon pour l'accueil des étudiants de santé du 22/03/2021 au 26/03/2021 – PJ (pour vote)
- 11) Contrat avec la Sté NERIAL pour la maintenance de la ferme de serveur pour le BTS SIO, incluant l'assistance technique et l'assistance sur les compétences de fonctionnement pour 2021-2024 – PJ (pour vote)
- 12) Convention pour l'organisation du CAPET EXTERNE STMS qui se déroulera du 22 au 25 juin 2021 – PJ (pour vote)

III – AFFAIRES FINANCIERES

- 13) Modification des tarifs 2021 pour les étudiants demi-pensionnaires à compter du 01/02/2021 – PJ (pour vote)
- 14) Tarif "mise à disposition d'un 2ème masque chirurgical pour les élèves" fixé à 0,30 euros.

IV – DIVERS

- Questions des enseignants
- Point d'information sur la situation actuelle du lycée

- 1) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les 25 votants

2) Approbation du PV de la séance du 1^{er} décembre 2020

Le procès verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2020 est approuvé à l'unanimité par les 25 votants

A l'issue de l'approbation du PV précédent, le proviseur propose de traiter une question des professeurs :

Diffusion de PV ou compte-rendu du CA : Que peut-on diffuser ?

M. LIENHARD rappelle que le Conseil d'Administration n'est pas public.

Il précise que si le Procès-Verbal reprenait l'intégralité des échanges, il ne pourrait pas être diffusé.

Mais les habitudes dans le lycée sont de faire un PV moins détaillé. C'est pourquoi, il estime qu'il pourrait être diffusé mais uniquement après avoir été adopté lors du CA suivant.

Plusieurs membres du Conseil regrettent le décalage qu'entraîne une telle procédure. L'adoption ne se faisant que plusieurs mois après les débats. Il est alors souligné que si l'on ne respecte pas ce délai, il y a un risque de contestations. De plus, chaque membre du conseil peut réaliser lui-même un compte-rendu qu'il diffuse aux membres de son collège.

Des parents soulignent que la diffusion à tous les parents est compliquée et qu'il doit en être de même pour les élèves et étudiants. C'est pourquoi une diffusion via l'ENT serait plus souhaitable.

M. LIENHARD propose que si la majorité est d'accord, le PV sera adressé à tous les membres, juste après sa rédaction et si une semaine après cet envoi aucun retour n'est fait, il sera publié sur l'ENT.

Cette proposition est soumise au vote : 8 votes contre – 2 abstentions – 15 votes pour. Cette proposition est donc adoptée.

3) Préparation de rentrée 2021

Monsieur le Proviseur présente la préparation de la rentrée 2021.

Il souligne les moyens attribués par le rectorat qui sont en baisse cette année du fait de la perte d'une division en seconde, il y a en effet, une prévision de baisse importante des effectifs de ce niveau l'an prochain, ainsi que l'année suivante d'ailleurs.

Il fait remarquer une baisse importante des IMP, qui seront réduites à 3 à la rentrée prochaine (contre 39,5 cette année). Il précise que le Rectorat propose de transformer des HSA en IMP.

Après présentation des prévisions d'effectifs à la rentrée 2021, Monsieur LIENHARD explique que c'est à partir de ces effectifs que sont déduits les besoins, qu'il détaille en soulignant les marges de manœuvre possibles.

Madame MERLE transmet un souhait des enseignants de limiter les effectifs à 24 pour les spécialités en classe de 1^{ère}. Monsieur LIENHARD répond que cette proposition n'est possible que si l'on retire des heures ailleurs. Toutefois, il en prend note et en tiendra compte si des heures complémentaires étaient accordées.

Monsieur ABRY souligne que pour les prépas TB = Les prévisions ne correspondent pas à ce qui est prévu dans les textes. Monsieur LIENHARD propose de vérifier au vu des textes et de corriger si besoin.

Monsieur LIENHARD rappelle que nous ne votons pas la Dotation, mais la fermeture et la création de poste. Il propose donc :

- La fermeture d'un poste en SES.
- La fermeture d'un poste en sciences physiques
- Le blocage du poste de STMS
- La création d'un poste en économie gestion.

Il reste 13h non affectées qui permettront de compenser partiellement les IMP supprimées par le rectorat. Mais il manquera encore des IMP.

Les professeurs donnent lecture d'une motion.
Les collègues des Agents et ATOS, des élèves et étudiants et des parents s'associent à cette motion.

La préparation de rentrée 2021 est rejetée par 18 votes contre, 2 abstentions et 5 votes pour.

II – CONTRATS ET CONVENTIONS (pour vote)

- 4) Convention d'accueil relative à une action de formation « magasinage en restauration collective » pour les agents du lycée, avec mise à disposition d'une salle le 20/05/2021

La convention d'accueil à une action de formation pour les agents du lycée est approuvée à l'unanimité par les 25 votants

- 5) Convention d'adhésion au groupement alimentaire du 01/01/2022 au 31/12/2023

La convention d'adhésion au groupement d'achat 2022-2023 est approuvée à l'unanimité par les 25 votants

- 6) Convention UGAP « électricité dispositif 3 » du 01/01/2022 au 31/12/2024

Monsieur PARIS est satisfait de constater la vigilance face à la consommation d'énergie.

Monsieur VILLARD souligne que le coût de l'électricité augmente du fait de taxes nouvelles. Il prévient qu'il n'y aura pas d'effet d'aubaine du fait du confinement sur 2020. Il évoque que le remplacement de néons par des leds est en cours sur le budget du lycée.

M. VILLARD rappelle que les ressources ayant baissé (baisse de la subvention Région) il convient d'être économe.

Mme DARGAUD regrette qu'aucun représentant de la Région ne soit présent au CA depuis 1 an.

La convention UGAP est approuvée à l'unanimité par les 25 votants

- 7) Contrat avec KOMPASS 3 avec base de données stage à l'étranger du 01/01/2021 au 31/12/2026

Le contrat avec KOMPASS est approuvé à l'unanimité par les 25 votants

8) Marché « fruits et légumes » du 01/09/2021 au 31/08/2025

Le marché fruits et légumes est approuvé à l'unanimité par les 25 votants

9) Convention Bipartite de mobilité ERASMUS+/AVENIR3+ du 01/06/2020 au 30/09/2021

La convention bipartite de mobilité ERASMUS est approuvée à l'unanimité par les 25 votants

10) Convention Service Sanitaire du 2nd degré avec Les Hospices Civils de Lyon pour l'accueil des étudiants de santé du 22/03/2021 au 26/03/2021

La convention Service Sanitaire du 2nd degré avec les HCL est approuvée à l'unanimité par les 25 votants

11) Contrat avec la Sté NERIAL pour la maintenance de la ferme de serveur pour le BTS SIO, incluant l'assistance technique et l'assistance sur les compétences de fonctionnement pour 2021-2024

Le contrat avec la Sté NEYRIAL est approuvée à l'unanimité par les 25 votants

12) Convention pour l'organisation du CAPET EXTERNE STMS qui se déroulera du 22 au 25 juin 2021

La convention pour l'organisation du CAPET EXTRNE STMS est approuvée à l'unanimité par les 25 votants

III – AFFAIRES FINANCIERES

13) Modification des tarifs 2021 pour les étudiants demi-pensionnaires à compter du 01/02/2021. Monsieur VILLARD souligne que cette tarification ne concerne que la restauration. Les internes bénéficient d'un tarif de 9€30/jour, qui compte 3 repas, on peut donc considérer que le tarif du repas à 1€ est déjà intégré.

La modification des tarifs 2021 pour les demi-pensionnaires est approuvée à l'unanimité par les 25 votants

14) Tarif "mise à disposition d'un 2ème masque chirurgical pour les élèves" fixé à 0,30 euros

L'instauration d'un tarif pour la mise à disposition d'un 2^{ème} masque chirurgical aux élèves est approuvée par 15 votes pour, 6 abstentions et 4 votes contre.

IV – DIVERS

- Question des enseignants

Epreuves blanches ?

Monsieur SAIDI explique que les épreuves pour enseignements de spécialité qui devaient se tenir les 15 et 16 mars ayant été remplacées par du contrôle continu, les professeurs souhaiteraient qu'une épreuve commune soit mise en place pour les terminales. Le calendrier sera décidé à la rentrée.

Les élèves soulignent qu'il existe des différences dans le suivi du programme entre les classes.

Les professeurs les rassurent en précisant que le sujet serait élaboré en tenant compte de tout ce qui a déjà été traité par toutes les classes.

Les professeurs expliquent que cela permettrait aux élèves d'être confrontés à une épreuve écrite avant l'entrée dans l'enseignement supérieur.

-Point d'information sur la situation actuelle du lycée

Monsieur LIENARD évoque les évènements qui se sont déroulés ces derniers temps :

Cette situation découle principalement de faits d'agressions à l'extérieur de l'établissement, le plus souvent par des élèves de collège organisés en bandes, parfois armés de bâtons (et même une fois d'un couteau) quasiment chaque jour.

A chaque fois une plainte a été déposée.

A l'intérieur un seul cas d'agression d'un étudiant par un élève de 2^{nde} est à signalé.

Par ailleurs, d'autres incidents ont été signalés qui ont conduit à 2 conseils de discipline. Un 3^{ème} aura lieu à la rentrée des vacances.

17 extincteurs ont été percutés.

A l'intérieur de l'établissement les élèves sont en sécurité.

Une équipe mobile de soutien (4 personnes) a été affectée à l'établissement pour 2 semaines.

Le président de la Région est venu et s'est engagé à l'installation de caméras dans les couloirs, à réhausser la clôture et à activer l'installation de portiques pour sécuriser l'entrée dans le lycée.

Demain viendront le maire adjoint en charge de la sécurité du 9^{ème} et de l'agglomération ainsi que le maire du 9^{ème}.

M. VILLARD détaille les travaux prévus depuis 1 an 1/2 qui commenceront aux vacances de Pâques jusqu'au mois de juin.

A ces travaux s'ajouteront des travaux de vidéosurveillance dans le bâtiment B : 10 caméras par étage. Cette installation débutera durant les vacances de février.

Visualisation de ces caméras à la loge et dans le bureau des Assistants d'Education, plus conservation

des images durant 1 mois.
Renfort du personnel par 3 postes.

En réponse au projet de la petite rotonde (70 000€), M. WAUQUIEZ a annoncé, lors de sa visite, qu'une enveloppe de 80 000€ sera débloquée.

M. PARIS : La mairie demande la présence de médiateur de rue et de la police municipale pour trouver un apaisement. La municipalité sera toujours disponible pour essayer de résoudre les problèmes.

Inquiétude de parents sur des rumeurs de viols multiples. M. LIENARD explique la situation réelle et dit qu'il faut être très vigilant avec les rumeurs infondées. Il propose de refaire une communication à l'attention des familles.

Mme DARGAUD demande de solliciter Keolis.

Situation sanitaire :

Les membres de la CHS se réunissent 2 fois par semaine depuis le 1^{er} CA

Depuis, à 3 reprises mise en place de cours à distance pour des classes du supérieur.

Depuis le début de l'année, aucun des cas contact liés au lycée, ne se sont transformés en cas COVID confirmé.

Depuis hier nouveau protocole sanitaire plus coercitif, mais qui précise tout de même « dans la mesure du possible ». Mais nous serons peut-être amenés à rediscuter si nécessaire.

Les élèves demandent ce qu'il en est de la mise en place de plats froids.

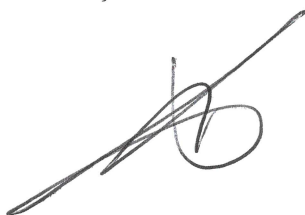
M. VILLARD répond que ce n'est humainement pas possible et que de plus cela oblige à envoyer les élèves manger ailleurs sans nécessairement respecter les gestes barrières.

M. RICARD présente une motion sur les activités sportives.

La séance est levée à 21h32

Le secrétaire de séance

François GRILLOT



Le Proviseur

Gabriel LIENHARD

